

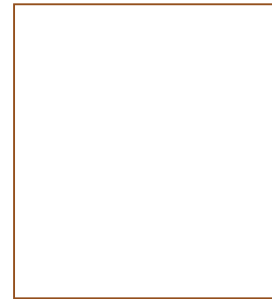
Bureau postal de dépôt : 4550 Nandrin

Éditeur responsable : André Matriche / Bois de la Croix Claire, 14 / 4550 Nandrin



Numéro 153 - Printemps 2021

Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



PPNa Contact
Périodique trimestriel
Agrément P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Rédaction : André Matriche

Mise en page : Laurent Hofinger

Secrétariat :

Bois de la Croix Claire, 14
4550 Nandrin

E-mail :

info@ppna.be

Internet :

http://www.ppna.be

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902

BIC : GKCCBEBB

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Odette Lasters

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membre :

Etienne Gérard

***Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie***

Sommaire

Éditorial

Il tient toujours l'affiche3

In memoriam

In memoriam.....4

Notre patrimoine linguistique

L'istwére di Lîdje, li seûle qu'èst vrêye.....5

Santé

Le benzène et le conditionnement d'air
dans la voiture6

Toponymie

Un tige ? Une tige ?6

Nature

Le rat (2^e partie). Le rat dans l'histoire
et la peste.....10

Ici et ailleurs

Géothermie.....19

Un procédé révolutionnaire.....19

Il tient toujours l'affiche

Le coronavirus reste la super vedette des médias et de nos conversations. Combien de temps encore ? Certains laboratoires pharmaceutiques (par exemple Valneva) espèrent commercialiser leur vaccin en... 2022. Sont-ils pessimistes, optimistes ou réalistes ? La question vaut son pesant d'or (ou plutôt d'euros). Toujours est-il que, de par le monde, 240 vaccins sont à l'étude et 40 sont en essai clinique. Quelques-uns sont déjà commercialisés.

Les informations livrées aux citoyens européens continuent à être chaotiques ; les décisions des états de l'Union le sont tout autant, impactant gravement le sens même du mot "union" dans l'opinion publique. Malgré les déclarations désespérées des dirigeants des instances européennes, on a l'impression décourageante que la règle du "chacun pour soi" prend le dessus. Si ce n'était un sujet si grave, il faudrait en rire. En effet, les scientifiques ne sont même pas d'accord sur le genre grammatical du nom du virus. En France, il est féminin (la covid), chez nous, le masculin l'emporte : le covid-19.

Les médias, après avoir cultivé leur œuvre anxiogène, semblent vouloir atténuer les effets néfastes de leur façon d'appréhender l'épidémie, mais les journalistes restent rivés, asservis à leur quête incessante de sensationnalisme. Ils répercutent (?), attisent les déclarations égoïstes, nombrilistes et révoltantes d'adultes irresponsables et de certains adolescents (et adolescents attardés). Ceux-ci s'ennuient, dépriment, se lamentent sur les réseaux sociaux pendant que les "vieux"... meurent et que les précarisés s'enfoncent dans leur détresse tandis que le personnel soignant, épuisé, sombre dans la dépression. Cette navrante constatation pose la question de la responsabilité des parents de ces jeunes et du degré de respect qu'ils leur ont inculqué à l'égard de leurs grands-parents et des personnes âgées en général.

Et puis, voilà que, dans cette pandémie, surgissent aussi des "mains invisibles", instruments des laboratoires pharmaceutiques et des milliardaires.

Certes, des investissements considérables ont été consentis pour trouver - le premier - l'arme fatale, car c'est lui, bien sûr, qui gagnera le pactole. On nous objecte que si ces dépenses énormes ont été consacrées à la recherche du vaccin miracle, cela a permis de "sauter les étapes habituelles contraignantes, handicapantes" avant son utilisation sur l'être humain. Bref, si certains vaccins sont efficaces dans 95 % des cas, ceux-ci, comme les autres d'ailleurs, recèlent peut-être des effets secondaires inattendus et surtout actuellement inconnus pour de longs mois encore. Alors, que faire ? Que croire ? Qui croire ?

En fait, nous n'avons guère le choix ! Les effets du virus, eux, sont connus, les effets secondaires des vaccins sont incertains. La plupart des scientifiques (60 à 95 %) sont convaincus de l'efficacité et de l'innocuité des vaccins que s'arrachent les états et les continents et ils nous conseillent de nous faire vacciner.

Tel est le dilemme ! Nous n'avons pas vraiment le choix. Espérons que, s'il y en a un, ce ne soit pas entre la peste et le choléra. Le conseil du médecin de famille n'est peut-être pas à négliger, ne serait-ce que pour contrer certaines rumeurs et tempérer une inquiétude légitime.



In memoriam

In memoriam

En ce début d'année 2021, nous avons la tristesse de déplorer le décès d'un membre fidèle de très longue date : Monsieur Charles Demelenne. Il était professeur retraité en Sciences Économiques et Gestion ainsi que Moniteur très enthousiaste à la Fédération belge d'éducation physique par la Méthode naturelle et à l'ADEPS en Gymnastique Naturelle. Le Conseil d'administration du PPNa présente à sa famille et à ses proches ses condoléances émues.



L'istwére di Lîdje, li seûle qu'èst vrêye

À lire à voix haute !

À k'mincemint, i n'aveût rin.
Li prumî djoû, Dju crèya Lîdje, èt tot fout plin d'loumîre.
Li deûzinme djoû, Dju crèya "djus-d'la", èt tot s'mèta a viker.
Li treûzinme djoû, Dju crèya Tchanchès, èt on-z-ètinda rîre.
Li cwatrinme djoû, Dju crèya Nanèsse, èt on-z-ètinda brêre.
Li cinquinme djoû, Dju crèya l'pèkèt, èt lès fiesses atakît.
Li sîhinme djoû, Dju crèya tot l'rèsse, li tére, lès steûles, lès biesses...
Djusse po l'plêzîr dès djins d'Lîdje.
Èt l'dîmègne, come di djusse, i s'rispwèza so bwérd di Moûse avou
Tchanchès èt Nanèsse tot pign'tant dè fris'pèkèt.
Vola poqwè qu'nos-èstans firs d'èsse Lîdjwès !

Texte fourni par notre membre Marie-Louise Gérard

I vâ mî nin trop' tûzer ! C'èst djusse po rire ! (NDLR)

Il vaut mieux ne pas trop réfléchir. C'est juste pour rire ! (NDLR)

Au commencement, il n'y avait rien.
Le premier jour, Dieu créa Liège, et tout fut plein de lumière.
Le deuxième jour, Dieu créa le "Djus-d'la", et tout se mit à vivre.
Le troisième jour, Dieu créa Tchanchès, et on entendit rire.
Le quatrième jour, Dieu créa Nanèsse, et on entendit crier.
Le cinquième jour, Dieu créa le pèkèt, et les fêtes commencèrent.
Le sixième jour, Dieu créa tout le reste, la terre, les étoiles, les animaux...
Juste pour / uniquement pour le plaisir des gens de Liège.
Et le dimanche, comme de juste, il se reposa en bord de Meuse avec
Tchanchès et Nanèsse tout en pintant du frais pèkèt.
Voilà pourquoi nous sommes fiers d'être Liégeois.

L'histoire de Liège, la seule qui soit vraie

Le benzène et le conditionnement d'air dans la voiture

À la suite d'enquêtes scientifiques, il s'avère que le tableau de bord, les sièges et autres accessoires des voitures émettent du benzène que l'on sait être cancérigène. En y prêtant attention, on peut facilement se rendre compte qu'une odeur de "plastique" règne dans la voiture quand on y entre alors que les fenêtres sont fermées. Certes, ces odeurs ne sont pas particulièrement dérangeantes, mais elles peuvent être source de problèmes respiratoires.

Aussi, est-il conseillé de laisser une fenêtre de son véhicule ouverte, pendant la nuit, si celui-ci se trouve dans un endroit fermé évidemment.

En plus d'être à l'origine de certains cancers, le benzène empoisonne les os, provoque l'anémie et diminue le nombre de globules blancs. Une exposition prolongée au benzène est un facteur potentiel du développement de la leucémie. Il faut savoir que le seuil acceptable de benzène à l'intérieur d'un espace fermé réduit est de 50 mg par 1,5 m³. Or, une voiture garée à l'intérieur, avec les vitres fermées, contient entre 400 et 800 mg de benzène au m³.

Alors, un bon conseil, si votre voiture est parquée dans votre garage, laissez une fenêtre ouverte. Second conseil, patientez quelques minutes et aérez votre véhicule avant d'enclencher votre conditionnement d'air. ■

Un tige ? Une tige ?

Tige Paquette à Nandrin, Tige des Saules à Fraineux, Tige sur le Mont à Villers-le-Temple ! Mais qu'est-ce que c'est qu'un tige ?

Le genre du mot commun est évidemment féminin. La tige d'une plante, des arbres à hautes tiges.

Le dictionnaire du wallon liégeois élaboré par *Jean Haust*¹ nous apprend que le terme existe en wallon au masculin "on tîdje" et qu'il signifie "un vieux chemin de terre, large et gazonné". Il ajoute que ce terme survit dans de nombreux lieux-dits à la campagne et qu'il a été francisé en "tige", voire "tiège". Pour *Edgard Renard*², un "tîdje", c'est un chemin de terre, non empierré où l'herbe croît, où se creusent des ornières.

*Jules Herbillon*³ et *Elisée Legros*⁴ ont analysé les origines de ce mot. Ils ont constaté qu'il est particulièrement présent dans le Condroz, mais aussi dans l'est de la Wallonie. Il est très fréquent dans la région de Waremme, Liège, Huy, mais devient plus rare vers Verviers, dans les Ardennes et dans l'Ouest wallon, Namur, Dinant. À Ouffet, le terme prolifère, on ne le rencontre pas moins de 38 fois.

Selon les auteurs cités, le terme provient du mot latin "terreum". Ils ont constaté au cours de leurs recherches que le mot a changé de genre dans sa variante "une tiège". Son premier sens est "route de terre" (terreum), mais, alors que cette appellation s'appliquerait logiquement à des chemins secondaires, couverts de végétation par opposition aux chemins aménagés par l'homme en matériaux solides, des routes empierrées, par exemple, on le trouve appliqué à des routes de grand trafic comme la route de Huy à Visé. Le mot a donc dû désigner autre chose qu'une route en terre.

Quel était ce sens ? Les auteurs estiment que le mot avait le sens très général de route. C'est tellement vrai que dans un texte de Waret-la-Chaussée (Éghezée), il est question de "tiges traversés par de grands chemins".

En Hesbaye et en Brabant wallon, le "tîdje" s'employait pour désigner un "accotement gazonné", un "talus herbeux". Ce sens lui est déjà attribué dans un texte de Jacques de Hemricourt⁵ au XIV^e siècle. Au XVIII^e siècle, en 1780, dans le Namurois, des avocats du conseil provincial de Namur définissent le "tige" comme "non seulement certains chemins verts qui servent d'aisance aux communautés... mais encore les portions en gazon qui bordent les grands chemins et

en forment les lisières qui chez les Romains s'appelaient "margines" pour les distinguer de la partie du milieu qui s'appelait "agger".

Les "tiges" sont donc ici assimilés aux "verts chemins", souvent très larges et servant à la pâture. Déjà à l'époque, la tentation des agriculteurs était grande de labourer les lisières contiguës à leur champ. (Les choses n'ont pas tellement changé à notre époque). Cependant, les cours de justice locales veillaient toutefois à maintenir la largeur réglementaire des "tiges", à savoir 32 pieds, soit 9 m 33.

Dans le Condroz, comme ailleurs, les "tiges" étaient donc des chemins ou des accotements herbeux. Il s'agit de ne pas confondre, comme l'ont fait certains géographes et historiens du XX^e siècle, le mot "tîdje" avec le mot "trixhe" qui a une autre signification.

Comme certains "tiges" courraient sur les hauteurs, là où les Romains choisissaient de préférence de construire leurs routes, la signification du mot "tige" a glissé vers le sens de "sommets, hauteur, crête".

C'est toutefois dans le Condroz que le terme a conservé le mieux son sens originel. Dans un record de la cour de justice d'Anthisnes, de 1575, on lit "... le tiege venant jusques à Anthin, passant oultre devant la maison Ponchart d'Anthyne jadis et descendant en on fosseit et remontant sus du fossé longe les boix delle Haye jusques..." Il s'agit bien ici de l'itinéraire d'un chemin.

Mais, les "tiges" ne sont pas propres au Condroz seul, on en trouve de nombreux en Hesbaye et ils ne sont pas nécessairement situés sur les hauteurs. Ils sont larges et gazonnés. Sans doute, certains "tiges" empruntent-ils les crêtes, soit parce qu'ils recouvraient des chemins romains ou celtes ou tout simplement, ils étaient situés là-haut pour éviter les terrains humides des vallées.

Ni le Tige Paquette, ni le Tige des Saules ne se trouvent sur une crête.

Le mot fut orthographié, comme nous l'avons mentionné plus haut, de différentes façons. On le trouve sous la forme "tiege", "tierge" en 1350, Thierge à Ouffet. La graphie "tiege" est attestée au XIII^e siècle (1294), "tyege" chez Jacques de Hemricourt, "tiege" au XV^e siècle dans un texte de Jean de Stavelot.

Il conviendrait, si on veut franciser le terme "tiege" de l'écrire avec un accent grave, comme on l'a fait pour le nom de la ville de Liège⁶.

Précisons que la graphie "tige" se rencontre dans un texte du Brabant en 1348 (Tyge) et fréquemment dans le Namurois. La forme "tiege" est toutefois plus fréquente en région liégeoise. Dans le Namurois, on rencontre aussi la graphie "tiche" qui est la transcription de sa prononciation réelle. Le liégeois "tîdje" doit se prononcer [tîch"]

Selon les auteurs de l'analyse toponymique qui nous a incités à écrire cet article, il existerait à Nandrin un "tichelet" qui serait dérivé du mot "tiche", soit un petit "tiche". Nous lançons un appel à nos lecteurs pour pouvoir le situer (ou prouver son existence passée).

Le terme "tîdje" fait partie de notre patrimoine tant linguistique que de l'histoire de nos chemins.

Sources : Jules Herbillon et Elisée Legros.

-
- ¹ Jean Haust (Verviers 1868-1946), linguiste belge et militant wallon. Spécialiste en dialectologie et toponymie, professeur de latin à l'athénée de Liège, puis à l'université de Liège. "Étude philologique des dialectes wallons". Auteur du "Dictionnaire français-liégeois" publié à titre posthume par son collaborateur Elisée Legros.
 - ² Edgard Renard : auteur de nombreux travaux sur la toponymie de la province de Liège.
 - ³ Jules Herbillon (Hognoul 1896 - Molenbeek 1987), linguiste, spécialiste en toponymie wallonne. Auteur de nombreux travaux toponymiques et de "Noms de Communes en Wallon". Coauteur du "Dictionnaire des noms de famille en Wallonie et à Bruxelles".
 - ⁴ Elisée Legros (Jalhay 1910 - Liège 1970), spécialiste en dialectologie wallonne et du folklore. Professeur à l'Université de Liège. Directeur adjoint du Musée de la vie wallonne. Collaborateur de Jean Haust.
 - ⁵ Jacques de Hemricourt (1333-403), chroniqueur liégeois qui vécut dans la principauté de Liège et plus particulièrement en Hesbaye. Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mieux connu sous le nom de "Ordre des Hospitaliers". Bourgmestre de Liège en 1390. Auteur d'un ouvrage sur la "Guerre des Awans et des Waroux" et surtout du "Miroir des Nobles de Hesbaye".
 - ⁶ Liège : le nom de la ville a vu son accent aigu transformé en accent grave. Néanmoins, il n'est pas rare d'encore entendre certaines personnes prononcer "Liège" en modifiant, en plus, la dernière syllabe en "che".

Le rat (2^e partie)

Le rat dans l'histoire et la peste

Il est le vecteur, par l'intermédiaire de certaines puces infectées, de la peste, dont celle qui décima les populations d'Europe au XIV^e siècle : ***la terrible peste noire***. En Allemagne, on l'appellera "Der Schwarze Tod"(la mort noire) ; en Angleterre, on la nommera "Black Death" et on l'évoquera sous le nom de "The Great Plague" en 1665 (Daniel Defoë¹), aux Pays-Bas "De Zwarte Dood".

C'est le nom que l'Histoire attribua à la pandémie la plus virulente et fulgurante que connut l'Europe. Elle dura cinq ans. Ce sont des chroniqueurs danois et suédois du XVI^e siècle qui employèrent ce terme pour la désigner. Il est dû à la couleur noire des nécroses produites par la maladie, notamment aux doigts et aux ganglions. Au Moyen Âge, on utilisait plutôt en latin "mortalitas magna" ou en français "La Grande Pestilence".



Le fléau s'abat sur l'Europe dès 1347 et dure jusqu'en 1352. Elle arrive d'Asie, via la Crimée, amenée par les navires marchands génois qui accostent en Sicile. Elle se propage dans toute l'Italie, puis dans l'Europe entière. En fait, elle suit les routes du commerce dont les ports constituent les portes d'entrée : Messine, Gène, Marseille, Amsterdam, Londres, Hambourg, Brème...

Elle tue plus d'un tiers de la population européenne, soit selon différentes estimations, de 25 à 45 millions de personnes. Ce fut la plus grande catastrophe que connut le Moyen Âge. L'écrivain italien Boccace² relate dans son œuvre "Le Décaméron" que l'on entassait jusqu'à six à huit cadavres dans un seul cercueil.

Cette épidémie du XIV^e siècle n'est pas la première que connut l'histoire. Déjà en 541, c'est sous le règne de l'empereur byzantin Justinien (482-565) qu'eut lieu la première pandémie de peste connue. Elle dura deux ans et se répandit dans tout le bassin méditerranéen, au départ de l'Égypte.

Au XVII^e siècle, la ville de Brème connaît cinq vagues d'épidémie, notamment en provenance d'Amsterdam. La ville de Danzig et des villes polonaises et suédoises sont infectées. Hambourg perd 11 000 habitants en 1712. La ville de Londres connaît plusieurs vagues, notamment celle de 1349 et celle de 1665. Elle perd jusqu'à 20 % de sa population.

En 1720, la ville de Marseille a perdu la moitié de sa population, emportée par la peste. En réalité, celle-ci ne disparaît vraiment jamais totalement. On assiste, jusqu'au XV^e siècle, à des résurgences de l'épidémie presque tous les dix ans, mais sans qu'elle se répande dans tout le continent.

On croirait que cette maladie a disparu, qu'elle ne sévit que dans un passé plus ou moins lointain. Eh bien, ce n'est pas le cas, car l'Inde a connu une pandémie de peste dans l'état de Gujarat, au nord de Bombay, en 1994 et l'île de Madagascar a été frappée par ce fléau en 2017 ! Les États-Unis connaissent une dizaine de cas par an.

La peste eut des conséquences effroyables et diverses en Europe au Moyen Âge. Comme on s'en doute, elle causa un effondrement

démographique très important désorganisant tous les domaines de la vie sociale : disparition d'artisans, de paysans, de personnel administratif... Elle entraîna même l'interruption de la construction de cathédrales, des vides de deux ans dans les registres notariaux, la disparition des rites mortuaires...

Elle amena aussi une légère amélioration de l'hygiène due notamment à l'interdiction de jeter les cadavres dans les cours d'eau.

Les formes de peste

Il y a trois espèces de peste :

- la peste bubonique
- la peste pulmonaire
- la peste septicémique

La peste est une infection rare, mais grave, causée par la bactérie "*Yersinia pestis*", du nom du médecin franco-suisse Alexandre Yersin², qui la découvrit en 1894 à Hong Kong. Elle se propage par des puces infectées. Les symptômes apparaissent plus ou moins rapidement de quelques heures à cinq jours après la contamination selon la forme.

La peste bubonique

Les symptômes sont le gonflement des ganglions lymphatiques qui deviennent parfois aussi gros que des œufs de poule, dans l'aîne, les aisselles, le cou et la zone de la piqûre de la puce infectée. Ils sont appelés "bubons". Souvent accompagnés de forte fièvre, frissons, maux de tête, fatigue et douleurs musculaires, des vomissements et diarrhées. Elle réduit l'efficacité du système immunitaire. Elle se soigne en milieu hospitalier par un traitement à base de puissants antibiotiques, car cette bactérie est très résistante aux antibiotiques. Elle se transmet rarement entre humains, sauf si les poumons sont atteints.

La peste pulmonaire est la plus redoutable ; elle est la plus mortelle dans tous les cas ; le malade meurt dans les trois jours de son infection. Elle est caractérisée par une toux muco-purulente

avec crachats de sang et des douleurs dans la poitrine, crises de dyspnée (difficulté à respirer) qui s'ajoutent aux symptômes généraux de la peste bubonique. Elle se transmet entre les humains par la transmission de gouttelettes émises par le malade quand il tousse.

La peste septicémique

Elle se développe, soit après une forme bubonique, soit après l'inoculation du bacille dans une plaie. Elle est due à la prolifération de ceux-ci dans la circulation sanguine. Les symptômes sont sévères : fortes fièvres (41°), des problèmes digestifs, neurologiques et cardiovasculaires qui évoluent vers une hypotension, des troubles hémorragiques et la gangrène. L'issue est quasi toujours fatale.

Causes de la peste dans l'histoire

Nous connaissons aujourd'hui l'agent contaminateur de la peste et savons comment nous pouvons l'appréhender, avec plus ou moins de succès, selon l'espèce. Nous savons aussi comment elle s'est développée et quelles conditions ont été favorables à sa propagation. On retiendra principalement le manque généralisé d'hygiène, l'entassement des populations citadines dans des immeubles insalubres, les famines, le manque de nourriture qui contribue à l'affaiblissement des individus et en particulier de son système immunitaire.

Mais, dans le passé ? Les connaissances médicales étaient plus que lacunaires, voire totalement fantaisistes. On se rendit toutefois compte que le confinement avait un rôle protecteur et des établissements dédiés spécialement aux pestiférés furent créés, à l'instar des léproseries. Les maisons des pestiférés furent marquées d'une croix blanche.

À partir du XVII^e siècle, les docteurs portent un masque extraordinaire en forme de long bec de cigogne. Ce masque est hermétique, entièrement huilé et creux ; on y glisse du thym, du camphre, des pétales de rose. Ils portent aussi un long vêtement les couvrant jusqu'aux pieds. Tout cela étant censé filtrer l'air et protéger des miasmes dégagés par les corps des pestiférés.



Mais *toutes les pires sottises* furent aussi invoquées et appliquées. Des médecins proposent les "remèdes" habituels : saignées, bouillons, lavements, etc. Bref, toutes sortes de traitements totalement inefficaces. Certains avancèrent même des raisons astrologiques !

Mais ce furent surtout les raisons religieuses qui foisonnèrent. La peste était une punition céleste, un châtement de Dieu envers les hommes auteurs de tous les péchés. Aussi, pour calmer la colère divine, on organise des processions pour expier les péchés. Certaines processions durent trois jours ! Des groupes de flagellants se multiplient, des pèlerinages sont organisés. Tous ces rassemblements favorisent évidemment la propagation de la peste. On interdit les jurons, les jeux d'argent, la boisson. Le culte de certains saints se répand dans toute la chrétienté : saint Sébastien et saint Roch sont censés protéger et guérir de la maladie.

Enfin, on cherche des coupables. On prétend que les juifs ne sont pas atteints, on les accuse d'être les auteurs du fléau. À Bâle, des centaines de juifs sont rassemblés dans un bâtiment en bois et

brûlés. Des pogroms ont lieu à Barcelone, Bruxelles, Strasbourg, où la moitié de la communauté juive est exterminée, etc. Le pape Clément VI s'émeut de cette situation et s'oppose avec vigueur à la haine des juifs. En vain !

La peste est bientôt personnifiée, on l'appelle "la Grande Faucheuse". Elle inspire des artistes du Moyen Âge, comme Dürer⁴. On reproduit des danses macabres dont les membres conservent toutefois leurs attributs sociaux : mitre pour les évêques, chapeau rond pour les prêtres, instrument pour les artisans, etc. Tout le monde est égal devant la grande faucheuse.



Conclusion

La peste est une maladie qui ne peut être éradiquée, car il est impossible de faire disparaître tous les rongeurs infectés. Elle reste une priorité pour les chercheurs, notamment pour l'Institut Pasteur en France. C'est une maladie difficile à diagnostiquer dans ses débuts, car elle présente de nombreux symptômes semblables à ceux de la grippe. De plus, les bactéries deviennent de plus en plus résistantes

aux antibiotiques actuels. Enfin, *last but not least*, elle est redoutée par tous les gouvernements, car les bacilles de la peste pourraient être utilisés à des fins terroristes.

Notons aussi qu'il existe une peste bovine et une peste porcine. Ces maladies ne sont en rien causées par les puces infectées du rat ; le coupable est un virus.

-
- ¹ Daniel Defoë (1660-1731), écrivain anglais, auteur de "Robinson Crusoé".
 - ² Boccacce (Giovanni Boccaccio) (1313-1375), écrivain italien (et latin) auteur du "Decameron", recueil de nouvelles.
 - ³ Alexandre Yersin (1863-1943), médecin, biologiste et explorateur franco-suisse. On lui doit notamment la découverte du bacille de la peste. Il est citoyen d'honneur du Vietnam. Une citation de ce philanthrope : "J'ai beaucoup de plaisir à soigner ceux qui viennent me demander conseil, mais je ne voudrais pas faire de la médecine un métier, c'est-à-dire que je ne pourrais jamais demander à un malade de me payer pour des soins que j'aurais pu lui donner. Je considère la médecine comme un sacerdoce, ainsi que le pastorat."
 - ⁴ Dürer Albrecht (le Jeune) (1471-1528), dessinateur, graveur et peintre allemand.

Influence de la peste sur le langage

On trouve dans toutes les langues des expressions se référant à la peste, preuves du traumatisme violent qu'elle a produit dans les populations.

- en français : la peste = "craindre quelque chose comme la peste"
"cette personne est une vraie peste"
"fuir quelqu'un ou quelque chose comme la peste"
- en wallon : li pèsse = "djèl hé come li pèsse" : je le déteste comme la peste
"çoula flère come li pèsse" : cela pue comme la peste
"ci feume la c'è-st-ine pèsse" : cette femme-là est une peste
- en allemand : die Pest = "wie die Pest stinken" : puer comme la peste
"jemanden meiden wie die Pest" : éviter quelqu'un comme la peste
"jemanden hassen, fürchten wie die Pest" : détester, craindre quelqu'un comme la peste
- en anglais : the pest/plague = "to avoid somebody like the plague" : éviter quelqu'un comme la peste

"he is a pest" : an annoying person, especially a child
"that boy is a little pest/plague" : ce garçon est une petite peste
- en néerlandais : de pest = "ik schuw hem als de pest" : je le crains
comme la peste
"de pest aan iets hebben" : haïr quelque chose comme la peste
"meiden, haten als de pest" : éviter, détester comme la peste

Je ne peux résister à reproduire cette fable de Jean de La Fontaine, tellement elle me paraît d'une affligeante actualité. Jean de La Fontaine (1621-1695), Second recueil dédié à Madame de Montespan, Livre VII, Fable 1 (favorite de Louis XIV)

Les animaux malades de la Peste
Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La Peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom)
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.
Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés :
On n'en voyait point d'occupés
À chercher le soutien d'une mourante vie ;
Nul mets n'excitait leur envie ;
Ni Loups ni Renards n'épiaient
La douce et l'innocente proie.
Les Tourterelles se fuyaient :
Plus d'amour, partant plus de joie.
Le Lion tint conseil, et dit : Mes chers amis,
Je crois que le Ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune ;
Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du céleste courroux,
Peut-être il obtiendra la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
On fait de pareils dévouements :
Ne nous flattons donc point ; voyons sans indulgence
L'état de notre conscience.
Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons

J'ai dévoré force moutons.
 Que m'avaient-ils fait ? Nulle offense :
 Même il m'est arrivé quelquefois de manger
 Le Berger. Je me dévouerai donc, s'il le faut ; mais je pense
 Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi :
 Car on doit souhaiter selon toute justice
 Que le plus coupable périsse.
 - Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon Roi ;
 Vos scrupules font voir trop de délicatesse ;
 Et bien, manger moutons, canaille, sottise espèce,
 Est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes Seigneur
 En les croquant beaucoup d'honneur.
 Et quant au Berger l'on peut dire
 Qu'il était digne de tous maux,
 Étant de ces gens-là qui sur les animaux
 Se font un chimérique empire.
 Ainsi dit le Renard, et flatteurs d'applaudir.
 On n'osa trop approfondir
 Du Tigre, ni de l'Ours, ni des autres puissances,
 Les moins pardonnables offenses.
 Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins,
 Au dire de chacun, étaient de petits saints.
 L'Âne vint à son tour et dit : J'ai souvenance
 Qu'en un pré de Moines passant,
 La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense
 Quelque diable aussi me poussant,
 Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.
 Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.
 À ces mots on cria haro sur le baudet.
 Un Loup quelque peu clerc prouva par sa harangue
 Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
 Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.
 Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
 Manger l'herbe d'autrui ! Quel crime abominable !
 Rien que la mort n'était capable
 D'expiant son forfait : on le lui fit bien voir.
 Selon que vous serez puissant ou misérable,
 Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Géothermie

Dans le Hainaut, à l'initiative de l'état fédéral, une Intercommunale IDEA gère un puits foré jusqu'à 2 500 mètres dont jaillit une eau chaude qui alimente un réseau de chauffage urbain 100 % géothermique, donc sans rejet de CO₂. Ce réseau permet aujourd'hui de chauffer le hall sportif, la piscine et la gare de Saint-Ghislain, trois écoles, 350 logements et les hôpitaux du réseau Epicura à Baudour et Hornu.

L'eau chaude est prélevée à 73° dans la nappe à un endroit et réintroduite, après usage, dans le réseau à un autre endroit. Sa température est encore de 30°. Cette réintroduction dans la nappe vise à préserver la ressource, c'est-à-dire veiller à éviter d'exploiter la nappe plus vite que ce qu'elle se recharge.

Deux autres puits furent réalisés à Douvrain et à Ghlin pour confirmer la présence et l'extension de la nappe géothermique. Le puits de Douvrain a atteint le réservoir géothermique à 1350 m de profondeur (Leclercq, 1980) et celui de Ghlin à 1550 m (Delmer *et al*, 1982), chaque puits fournissant de l'eau à près de 70° à un débit artésien proche de celui du puits de Saint-Ghislain.

Un procédé révolutionnaire

Une société française, basée à Lyon et dénommée Earthwake, a mis au point une machine capable de transformer les déchets en plastique en carburant diesel. Il s'agirait donc d'une réalisation concrète parfaite d'économie circulaire.

C'est par le procédé de pyrolyse que les déchets sont reconvertis en pétrole. On chauffe le plastique à 450 °C, sans oxygène ; on casse les molécules de plastique et ce dernier revient à son état d'origine. La machine permet de transformer 40 kg de déchets en plastique en environ 30 litres de diesel.

Cette machine, baptisée "Chrysalis", présente un autre avantage. Le processus génère une émission de gaz qui est récupéré pour la faire fonctionner : elle est donc autonome en énergie. De plus, ses concepteurs ont veillé à limiter non seulement son volume, mais aussi sa facilité de déplacement et surtout la simplicité de son fonctionnement. Sans oublier la limite de son coût de revient et donc de vente. Celui-ci s'élève quand même à la somme rondelette de 50 000 €, mais cet équipement pourrait, selon ses concepteurs, être rentabilisé rapidement. Enfin, c'est aussi un aspect très intéressant, cette machine contribuerait efficacement à juguler la prolifération des déchets en plastique.

On sait que depuis 1950, plus de 150 millions de tonnes de plastique se sont accumulées dans les océans, formant ce que des scientifiques ont dénommé le septième continent.

Puget-Théniers, petite ville de 2 000 habitants, située à 60 km de Nice dans les Alpes-Maritimes, aurait acheté un camion-poubelle qui fonctionnerait au diesel produit par la machine "Chrysalis".



NDLR : une autre entreprise française, Carbios, a mis au point un procédé enzymatique pour décomposer les bouteilles en PET en ses monomères et pour refabriquer de nouvelles bouteilles presque à l'infini (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Carbios>).

D'après le site : <https://www.earthwake.fr>.